

# PACTE DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE / VOLET SOLIDARITE

## Pour un développement territorial équilibré et partagé : **La Dotation Ruralité**



Un budget de 1,5 M€ par an



40 Communes < 5 000 hbts



Pour des projets d'investissement ciblés



= 30% du coût d'un projet sur le mandat, plafonnée à 200 K€



Cumulable avec un fonds de concours

# PACTE DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE / VOLET SOLIDARITE

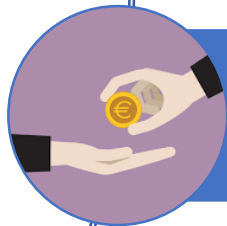
Pour la conservation du patrimoine : **Un dispositif renouvelé de réhabilitation du clos et couvert des églises**



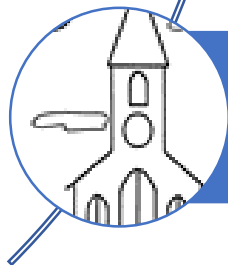
Toutes les communes – Clos et couvert de l'édifice



Une aide communautaire de 50% du reste à charge, plafonnée à 800 K€

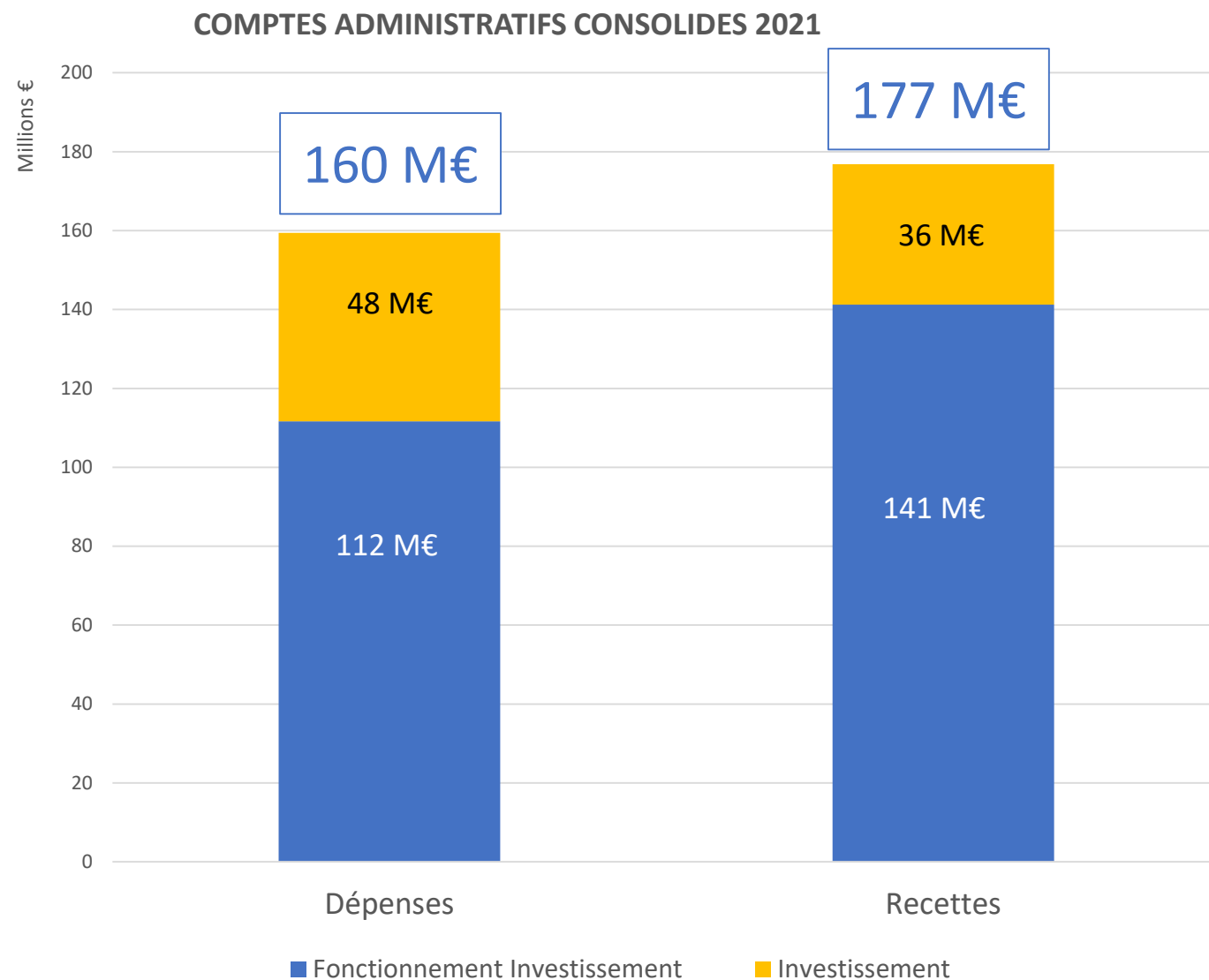


Un remboursement des participations communales sur 12 ans maximum



Une église par commune par mandat

## COMPTES ADMINISTRATIFS 2021 : Un résultat consolidé de 17 M€

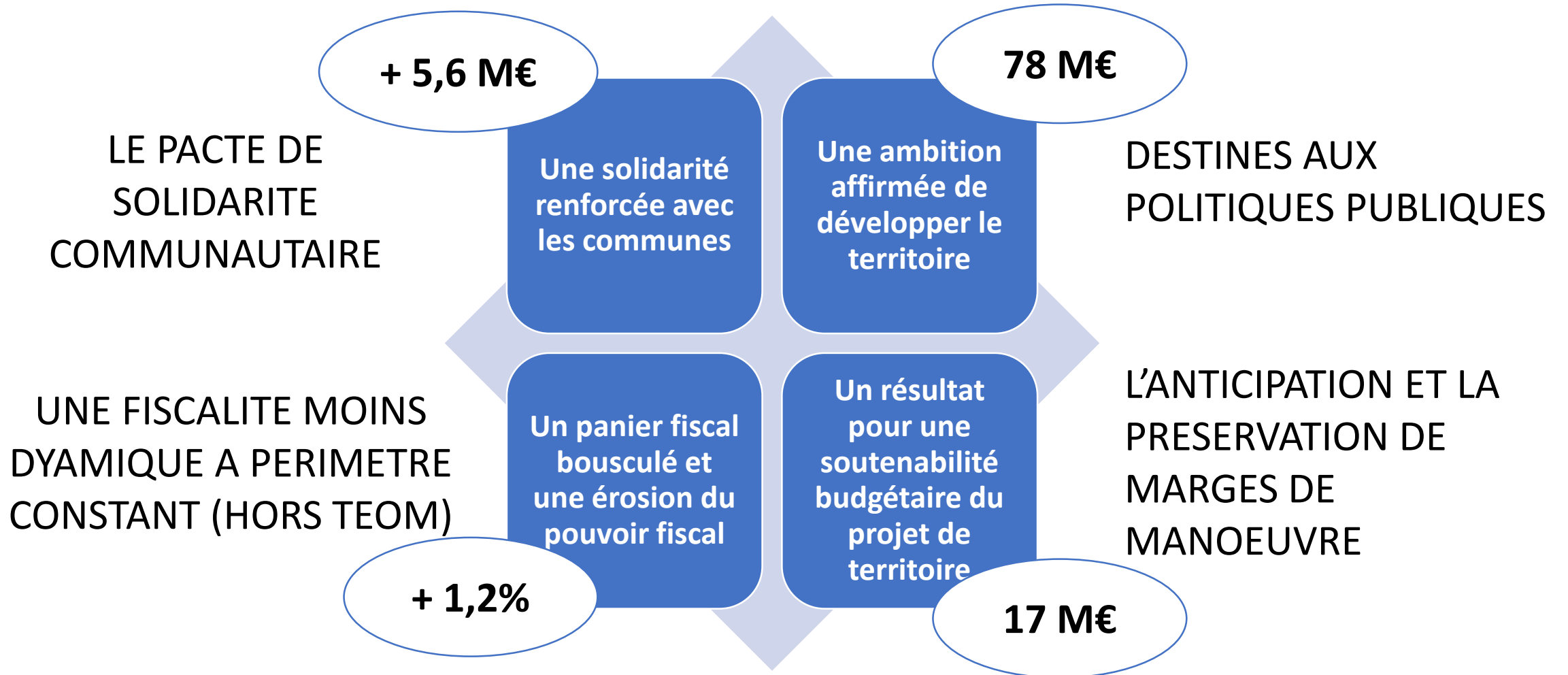


Une épargne nette disponible  
pour autofinancer  
l'investissement de :  
**19 M€**

Capacité de désendettement  
avec le PPP Arenberg Creative  
Mine :  
**3,7 années**

# COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

Une année de reprise après la crise sanitaire dans le cadre d'une gouvernance renouvelée et partagée



# BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022

Entre reprise des résultats et ajustement des crédits

